

RAYMOND CREYTENS O.P., *Le manuel de conversation de Philippe de Ferrare O.P. (f 1350?)*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), 16, (1946), pp. 107-135.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](#) - *History, Religion and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](#) portal - *History, Religion, and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.



Nota copyright

Tutto il materiale contenuto nel sito [HeyJoe](#), compreso il presente PDF, è rilasciato sotto licenza [Creative Commons](#) [Attribuzione-Non commerciale-Non opere derivate 4.0 Internazionale](#). Pertanto è possibile liberamente scaricare, stampare, fotocopiare e distribuire questo articolo e gli altri presenti nel sito, purché si attribuisca in maniera corretta la paternità dell'opera, non la si utilizzi per fini commerciali e non la si trasformi o modifichi.

Copyright notice

All materials on the [HeyJoe](#) website, including the present PDF file, are made available under a [Creative Commons](#) [Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](#). You are free to download, print, copy, and share this file and any other on this website, as long as you give appropriate credit. You may not use this material for commercial purposes. If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.



LE MANUEL DE CONVERSATION
DE PHILIPPE DÉ FERRARE O. P. († 1350 ?)

PAR

RAYMOND CREYTENS O. P.

Le « Liber de introductione loquendi » du dominicain Philippe de Ferrare que nous voulons examiner dans les pages qui suivent, occupe dans la littérature didactique et religieuse du moyen âge une place toute particulière. L'ouvrage, pour autant qu'on sache, n'a pas encore été étudié. Il semble même avoir échappé aux recherches des historiens, car dans les ouvrages sur « L'exemplum » dans la littérature du moyen âge, on ne le trouve nulle part mentionné¹. A dire le vrai, le « Liber de introductione loquendi » n'est pas un recueil d'« exempla » du type classique tels les ouvrages d'un Etienne de Bourbon ou d'un Jean de San Gimignano. Il constitue un genre à part. Mais c'est précisément en raison de ce caractère particulier qu'il mérite de retenir notre attention.

Un mot d'abord sur la personne et l'activité littéraire du dominicain ferrarais. Philippe de Ferrare « fleurit », disent Quéatif-Echard, vers 1310². Les auteurs des *Scriptores O. P.* tiennent ce renseignement de l'historiographe portugais, Antoine de Sienne O. P. qui l'emprunta à son tour à son confrère vénétien, Albert de Castello³. Celui-ci introduisit le premier cet écrivain dans la tradition littéraire de l'Ordre en insérant son nom à cette date (plus exactement à l'an 1312) dans la Chronique de Jacques de Soest, dont il donna une édi-

¹ J.-Th. Welter, *L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du moyen âge*, Paris-Toulouse, 1927; Ch. H. Haskins, *Studies in mediaeval culture*, Oxford 1929, p. 40 où l'on trouve une riche bibliographie sur le sujet. — Cela ne veut pas dire toutefois que l'ouvrage soit resté totalement inconnu. On l'a signalé à propos de l'édition du récit de voyage de Marco Polo; cf. plus loin, p. 126, note 56.

² *Scriptores O. P.*, P. I, 511; P. II, 819.

³ Sur ces historiographes dominicains, voir *Archivum Fr. Praed.* 14 (1944) 60 85.

tion revue et complétée en 1516⁴. En dehors de cette date, les historographes de l'Ordre ignorent tout le « curriculum vitae » de Philippe.

L'historien de la ville de Ferrare, Marc Antoine Guarini, n'est pas mieux renseigné; tout ce qu'il sait sur la vie de Philippe est que le dominicain ferrarais vécut vers 1304⁵. Son concitoyen, le Père conventuel Augustin Superbi fournit au contraire une notice biographique fort intéressante. Il écrit dans son « Apparato degli huomini illustri della città di Ferrara⁶: « Fiorì nel 1304 il P. Maestro Filippo padre dotissimo quale fù gran tempo lettore ne' principali luoghi della sua religione; fù provinciale della sua provincia e priore in molti luoghi, indi dopo molti altri onorati carichi, morì d'età d'anni 69 ». L'historien n'indique malheureusement pas la source de ses informations précieuses. Il est possible — la connaissance de l'âge exact de Philippe nous le fait croire — qu'il ait puisé ces renseignements dans des sources aujourd'hui perdues, telles le nécrologe et la chronique du couvent dominicain de Ferrare. Il reste étonnant toutefois qu'aucune trace de ces fonctions administratives de Philippe ne soit conservée dans les monuments et documents qui regardent la province de Lombardie. Quoiqu'il en soit, une chose est certaine: la période d'activité de Philippe est à déplacer de plusieurs années en arrière. Nous savons en effet par les actes du chapitre provincial de la Lombardie inférieure, tenu à Vicence en 1307, qu'à cette date Philippe de Ferrare n'avait pas encore terminé ses études. On lit dans ces actes: « Conventui Veneto ad audiendum sententias assignamus... Phylipinum Ferariensem, Bartholomeum de Bagnacavalo, ambos de conventu Faventino »⁷. Philippe entra donc dans l'Ordre au couvent de Faenza et devait fréquenter encore en 1307-1308 les cours du lecteur sententiaire au couvent des Ss. Jean et Paul de Venise. Après 1307 on perd de nouveau ses traces jusqu'en 1313. Le

⁴ *Chronica brevis ab initio ordinis usque ad presens tempus...*, Venetiis 1516, f. 165v. Cf. Ag. de Guimarães O. M. Cap., *Autour de la Chronique de Jacques de Soest et de ses éditions*, dans *Archivum Fr. Praed.* 7 (1937) 290-304.

⁵ Marc'Antonio Guarini, *Compendio storico dell'origine, accrescimento e prerogative delle chiese e luoghi pii della città e diocesi di Ferrara*, Ferrara 1621, 91.

⁶ Ed. Ferrara 1620, 23.

⁷ A. D'Amato O. P., *Atti del capitolo provinciale della Lombardia inferiore celebrato a Vicenza nel 1307*, dans *Archivum Fr. Praed.* 13 (1943) 143.

12 mars de cette année Philippe réside au couvent de Bologne; il y assiste au chapitre conventuel dans lequel on institue un procureur pour effectuer l'échange des biens immeubles appartenant à Théodoric Borgognoni, évêque de Cervia⁸. Y séjourna-t-il longtemps? Il ne semble pas, car il ne figure plus dans les actes des chapitres conventuels des années suivantes⁹. Le P. Augustin Superbi le fait enseigner aussi comme lecteur en plusieurs couvents de la province. Il est hors de doute qu'il ait professé; son commentaire sur la logique de Pierre d'Espagne, dont nous parlerons plus loin, est le fruit de cet enseignement. Mais Bologne ne semble pas l'avoir eu comme professeur, du moins ne figure-t-il pas dans la liste des lecteurs du couvent¹⁰. Dans un temps impossible à déterminer, Philippe habita aussi le couvent de Bergame. Il nous l'apprend lui-même dans son ouvrage « Liber de introductione loquendi », à propos d'un événement local qu'il raconte: « ego quando eram de conventu Pergamensi »¹¹. Nous ignorons tout du reste de sa vie. Si le P. Superbi est bien renseigné sur l'âge de Philippe, on placerait facilement la date de sa mort dans la cinquième décennie du 14^e siècle¹².

⁸ G. Zaccagnini, *Le scuole e la libreria del convento di S. Domenico in Bologna, dalle origini al secolo XVI*, dans *Atti e Memorie della R. Deputazione di Storia patria per le prov. di Romagna*, série IV, vol. XVII (1927) 305.

⁹ Zaccagnini, *Le scuole*, 306.

¹⁰ Zaccagnini, *Le scuole*, 322-323.

¹¹ Pal. lat. 960 f. 79^v: De morte que predicatur signo. In episcopatu pergamensi est quoddam monasterium monachorum quod vocatur monasterium de Pontita, ditissimum. Et ego frater philippus fui in eo in quadragesima. Ibi erat illud mirabile quod quandocumque aliquis monachus debebat mori, ante per quindecim dies audiebatur tabulam conventus in aere pulsari fortiter et tunc abbas licenciabat omnibus monachis confiteri generaliter. Et ego quando eram de conventu pergamensi, semel audita est tabula et omnes monachi erant sani usque ad XV diem. In sero intraverunt homines et interfecerunt priorem claustrum qui erat propinquus cuiusdam fratris nostri ordinis.

¹² Les autres historiens qui ont écrit sur les hommes illustres de Ferrare n'apportent rien de nouveau sur la personne et l'œuvre de Philippe de Ferrare. Cf. A. Libanori, *Ferrara d'oro imbrunito*, P. III, Ferrara 1674, 92-3; F. Borsetti, *Historia almi Ferrariae Gymnasii*, P. II, Ferrariae 1735, 384; L. Ughi, *Dizionario storico degli uomini illustri ferraresi*, t. I, Ferrara 1804, 208; G. Faustini (1732-1817), *Bibliografia istruttiva ferrarese*, vol. III, fol. 134. Ce dernier se conserve manuscrit à la Bibl. Com. de Ferrare, Col. Antonelli ms. 362 (communication aimable de l'archiviste R. Manfredini). A. Libanori croit que le dominicain ferrarais descend de la famille Filippi, famille bien connue à Ferrare. Il n'en donne aucune preuve.

Œuvre littéraire.

Albert de Castello dont dépendent, pour cet écrivain, tous les historiens de l'Ordre, attribuée à Philippe de Ferrare les ouvrages suivants: 1) *Scriptum et quaestiones super tractatus magistri Petri Hispani*; 2) *Item narrationes et fabulae pulcherrimae ad omnem statum et materiam*¹³. André Rovetta O. P. ajoute un troisième: *Summula theologica omnium catholicarum veritatum*¹⁴. Laissons cette dernière attribution à la responsabilité de Rovetta, car on ne trouve pas la moindre trace d'un tel ouvrage dans les sources narratives ou manuscrites du moyen âge. La première de ces œuvres, souvent intitulée « *Super dialecticam Petri Hispani* »¹⁵, se conserve dans le cod. Vat. lat. 3043 ff. 80^r-108^v (parch. s. XIV/V). Mgr Grabmann la découvrit en 1936 et y consacra une brève notice dans son étude sur l'œuvre philosophique de Pierre d'Espagne¹⁶. Le traité commence: « *Incipiunt rationes tractatum secundum fratrem phylippum ferrariensem ordinis predicatorum. Dialectica etc. In principio istius libri et cuiuscumque libri IIII^{or} cause assignantur* », et il se termine par les mots: « *quid tenendum et quid respuendum de hoc opere sit* ». L'intérêt du traité est indiqué par Mgr Grabmann: c'est le plus ancien commentaire connu des *Summulae logicae* de Pierre d'Espagne, issu de la main d'un italien et d'un dominicain italien.

Sur la date de composition nous ne saurions dire rien de précis. Philippe cite à plusieurs reprises les œuvres logiques de son confrère Gratiadei d'Ascoli¹⁷, mais comme la date de composition de celles-ci est incertaine, on n'en peut rien conclure en faveur de la date de rédaction du commentaire de Philippe. Un passage du commentaire nous permet peut-être de le placer dans la deuxième ou troisième décennie du 14^e siècle. Parlant de l'utilité de la logique pour le jeu de

¹³ *Chronica*, f. 165^v.

¹⁴ Andreas Rovetta de Brixia, *Bibliotheca chronologica illustrium virorum provinciae Lombardiae s. ord. Praedicatorum*, Bononiae 1691, 35-6.

¹⁵ *Scriptores O. P.*, P. I, 511; Guarini, *Compendio*, 91; Superbi, *Apparato*, 23.

¹⁶ M. Grabmann, *Handschriftliche Forschungen und Funde zu den philosophischen Schriften des Petrus Hispanus, des späteren Papstes Johannes XXI († 1277)*, dans *Sitzungsber. d. Bayer. Akad. d. Wiss., Philos.-hist. Abt.*, Heft 9, München 1936, 130-132.

¹⁷ Sur Gratiadei d'Ascoli, voir Quéatif-Echard, *Scriptores O. P.*, P. I, 603; C. Prantl, *Geschichte der Logik im Abendlande*, Bd. III, Leipzig 1927, 313 ss.

l'échec, Philippe en appelle au témoignage de Vincent d'Urbino qu'il appelle son « disciple »¹⁸. Si celui-ci est encore étudiant à l'époque de la rédaction du commentaire, il s'en suivrait qu'il fut terminé avant 1335, date à laquelle Vincent enseigne déjà comme lecteur au couvent de Bologne¹⁹. Le second ouvrage de Philippe de Ferrare est celui qui fait l'objet de notre étude: le « Liber de introductione loquendi », parfois appelé « Liber mensalis » d'après le titre de sa 1^e partie²⁰. Les historiens de l'Ordre, à la suite d'Albert de Castello, l'intitulent autrement²¹, mais il n'y a pas de doute qu'il ne s'agit d'un seul et même ouvrage. On le verra bientôt en prenant connaissance de l'écrit.

Liber de introductione loquendi

I) Tradition manuscrite de l'ouvrage.

Le « Liber de introductione loquendi » de Philippe de Ferrare se conserve à notre connaissance dans les manuscrits suivants:

a) Munich, Bibl. Nat. ms. lat. 16126 ff. 1^r-92^v (parch. s. XIV)²². Inc.: Liber de introductione loquendi editus a fratre philippo. — Quia honorificum est et etiam meritorium quod frater predicator sciat loqui edificatoria. Expl. signum et lucratus equum et pecunias.

b) Bologne, Bibl. Univ. 1552 ff. 83+33+14+18+14+12+6. (parch. s. XV). Inc. Incipit primus liber s. mensalis de hiis que possunt loqui in mensa compillatus ex diversis scriptis per fratrem phylippinum ferrariensem ord. predicatorum. — Quia honorificum est. Expl. consumptisque cunctis nummis in medicos ad ulti-

¹⁸ Vat. lat. 3043 f. 90^v: quicumque vult scire ludere petat a discipulis meis quos docui, scilicet a fratre Vincentio de Urbino, fratre Petro de Sancto Cataldo, fratre Guillelmo, fratre Andrea, fratre Paganoceto Veronensi.

¹⁹ Zaccagnini, *Le scuole*, 323.

²⁰ Léonard d'Udine insère dans son sermon sur s. Dominique une liste d'historiographes célèbres de l'Ordre parmi lesquels on lit: Philippinus Ferrariensis cum suo mensali (Sermones aurei de sanctis per totum annum (1446) ed. Vincentie 1480 f. 103^r). Cf. Iohannes Meyer O. P., *Chronica brevis Ordinis Praedicatorum*, hg. von H. Ch. Scheeben (Quellen und Forsch. z. Gesch. d. Dominikanerordens in Deutschland, XXIX), Leipzig 1933, 107. Le « Liber mensalis » de Philippe de Ferrare figure aussi parmi les livres que François de Belluno O. P. légua au couvent de Saint Nicolas de Trévis en 1347. Cf. C. Grimaldi, *Due inventari domenicali del sec. XIV* (Tratti dall'Archivio di S. Nicolò di Treviso presso l'Archivio di Stato in Venezia), dans *Nuovo Archivio Veneto*, nuova serie 19, t. 36 (1918) 152 n. 89.

²¹ On lit encore d'autres titres dans les bibliographies des hommes illustres de Ferrare. Ughi parle d'un « Liber variarum quaestionum, tabula variarum eruditionum », Libanori le décrit comme un « libro di graziose e varie novelle o romanzi ».

²² Cf. *Catalogus codicum latinorum bibliothecae regiae monacensis*, t. IV, P. III, Monachii 1878, 53 n. 396.

num. — L'ouvrage est incomplet. Il provient, d'après L. Frati du couvent s. Dominique de Bologne²³.

c) Prague, Bibl. Univ. III. C. 8 ff. 1-42^v (Pap. s. xiv-v)²⁴. Titre, incipit et explicit sonnent d'après le catalogue de la bibliothèque: *Fratris Philippi ord. pred., Liber de introductione loquendi*. — *Quia honorificatum est; expl. item ut pater spiritum sanctum nobis mittat*.

d) Bâle, Bibl. Univ. A. IX. 15 ff. 75^r-131^v (Pap. s. xv)²⁵. Incipit comme dans les ms. précédents. *Expl. eius possidemus usque in sempiternum. Qui vivis et regnas per omnia secula seculorum. Eit sic est finis*. — Provient du couvent dominicain de Bâle. Appartenait jadis au fr. Henri Ryser.

e) Vienne (Autriche), Bibl. Nat. 3390 ff. 109^r-176^v (Pap. s. xv)²⁶. Le catalogue de la bibliothèque le décrit comme suit: *Philippus de Ferrara, De mortalibus peccatis et exemplis libri octo. Inc.: Quia honorificum est. Expl. voluptuosi et luxuriosi. Amen*.

f) Rome, Bibl. Vat., Pal. lat. 960 ff. 71^r-120^v (Pap. s. xv). Le traité commence sans titre: *Quia honestum est et meritorium. Expl. tales sunt voluptuosi et luxuriosi etc. Deo gratias. Explicit liber de introductione loquendi sive liber mensalis fratris philippi forfer ord. fratrum predicatorum. Anno MCCCCLXVII*.

L'ouvrage comme on vient de voir, ne se termine pas partout de la même manière. La description défectueuse que certains catalogues nous donnent du manuscrit ne nous permet pas de porter un jugement sur l'intégralité de chacun. Dans notre étude, nous nous sommes servi du ms. Pal. lat. 960.

II) Description et analyse de l'ouvrage.

L'accord unanime de la tradition manuscrite sur l'auteur du « *Liber de introductione loquendi* » se fonde sur le témoignage explicite du prologue de l'ouvrage. Le voici:

²³ L. Frati, *Indice dei codici latini conservati nella R. Biblioteca universitaria di Bologna* (Studi italiani di Filologia classica, vol. XVI), Firenze 1908, 352. La description du ms. y est défectueuse. Au lieu de « *mentalis* » et « *menta* », il faut évidemment lire: *mensalis* et *mensa*. De même, le titre du dernier chapitre n'est pas: *de vitiis et peccatis*, mais de: *peccatis et virtutibus*. Enfin le ms. n'est pas du 14^e siècle, mais du 15^e (communication aimable de Marc Giraudou O. P.). S'il en est ainsi, il faut rejeter comme inexacte l'opinion de L. Sighinolfi (La prima edizione integrale del « *Milione* » di Marco Polo, dans *La Bibliofilia*, t. XXX (1928) 336) d'après lequel le ms. de Bologne représente l'original de Philippe. Pour ce qui concerne la provenance du ms., remarquons que les dominicains de Bologne ne le possédèrent pas encore au commencement du 16^e siècle. Cf. M.-H. Laurent, *Fabio Vigili et les Bibliothèques de Bologne au début du xv^e siècle* (Studi e testi, 105), Città del Vaticano 1943.

²⁴ J. Truhlar, *Catalogus codicum manuscriptorum latinorum qui in C. R. Bibliotheca publica atque universitatis Pragensis asservantur*, P. I, Prague 1905, 171.

²⁵ G. Binz, *Die deutschen Handschriften der oeffentlichen Bibliothek der Universität Basel, Erster Band, Die Handschriften der Abt. A*, Basel 1907, 131 n. 3.

²⁶ *Tabulae codicum manuscriptorum praeter graecos et orientales in Bibliotheca Palatina Vindobonensi asservatorum*, vol. II, Vindobonae 1868, 272.

Quia honorificum est et meritorium quod frater predicator sciat loqui edificatoria ubicumque est et quandocumque fuerit opportunum et interdum magni clerici deficiunt in verbis quando non precogitaverunt, ideo ego frater Philippus ferrariensis de ordine predicatorum ad mei introductionem et omnium aliorum quibus hoc opus placuerit, istum librum compilavi quem sic intitulo: Incipit liber de introductione loquendi, quem divido in 8 libros. In primo libro ponentur quedam introductoria ad loquendum in mensa. In 2° libro ponentur ea que potest frater loqui quando staret ad ignem cum personis. In 3° libro ponentur hystorie pulcre quas potest frater dicere quando est in itinere cum personis. In 4° libro ponentur ea que potest frater dicere quando visitat personam infirmam. In 5° libro ponentur ea que potest frater dicere quando visitat personam tribulatam de morte alicuius. In 6° libro ponentur ea que potest dicere quando visitat personam tribulatam quacumque alia tribulatione. In 7° libro ponentur ea que potest dicere quando vult personam manutenere in amicitiam sui. In 8° libro ponentur aliqua pulcra predicabilia de peccatis et virtutibus²⁷.

Voici en même temps éclaircis et le but et le caractère de l'ouvrage. Philippe veut écrire un manuel de conversation à l'usage des clercs et des frères afin qu'ils sachent se comporter comme il convient, dans les différentes circonstances de la vie. L'expérience a montré hélas, que leurs entretiens ne roulent pas toujours sur des sujets édifiants et instructifs. C'est le cas en premier lieu, de leurs entretiens à table. Que faut-il y raconter? De quoi s'entretenir avec les convives? Le sujet l'a intéressé beaucoup car il y consacre presque la moitié de l'ouvrage²⁸. Puis viennent les récréations au coin du feu, les voyages, les visites aux malades et aux personnes affligées. De quoi parleront-ils dans ces circonstances? D'aucuns, semble-t-il, ne savent pas bien se comporter à l'égard des amis. Philippe va leur donner quelques conseils pratiques sur ce point. D'autres enfin ne réussissent pas à captiver l'attention de l'auditoire dans leurs sermons. Il ne sera donc pas superflu de leur fournir quelques esquisses de sermons utiles et instructives. Comme on le voit, le thème ne manque pas d'originalité. Il vaudra la peine de nous y attarder un peu et de voir comment l'auteur conçoit ces conversations-modèle.

A) *Livre 1: Liber mensalis*. — Un coup d'œil sur les 60 rubriques qui composent le « Liber mensalis » nous montrera à l'instant le caractère et la structure de l'ouvrage. Les voici:

1) de consideration personarum cum quibus frater comedit; 2) quomodo dicendum est Ave Maria pro benedictione mense; 3) de compara-

²⁷ Nous citons d'après le ms. Pal. lat. 960 f. 71^r. Ici comme plus loin, nous corrigeons sans le dire, quelques particularités orthographiques.

²⁸ Pour qu'on puisse se faire une idée de l'étendue de chaque livre, nous donnons

tionem comedentium plus vel minus quam expedit; 4) de signo crucis faciendo super cibum; 5) quomodo debeant locari in mensa qui debent simul comedere; 6) questiones que possunt fieri quando aliquis est in mensa; 7) quando aliqui bini comedunt in cisorio quis debeat incidere; 8) quomodo non debent homines comedere nisi quando habent famem; 9) que est differentia inter cenam et prandium; 10-11) anecdotes; 12) quomodo homo habet digitos grossiores ante cibum seu comestionem quam post; 13) anecdote; 14) de thobalia mense; 15) de cultello; 16) de lumine; 17) de cipro; 18) de fiola; 19) de scutella; 20) de pane; 21) de vino; 22) de musto; 23) de pane; 24) de aqua; 25) de oleo; 26) de aceto; 27) de lacte; 28) de carnibus; 29-30) anecdotes; 31) quomodo diverse carnes debent comedi diversis temporibus; 32-38) anecdotes et moralisations; 39) quomodo ex ovis galli generatur basiliscus; 40) de ovis strusionis derelictis ab eo; 41) voluptates et superfluitates docemur abicere exemplo aquile; 42) de pertinentibus ad pisces; 43-44) anecdotes; 45) de pisce polipo et delphino; 46) de proprietatibus piscium; 47) de speciebus piscium; 48) de caseo; 49) de amigdola; 50) quomodo arbor pomifera faciet poma rubicunda; 51) de mandragora; 52-54) anecdotes; 55) de stomacho; 56-60) anecdotes et moralisations²⁹.

On aura remarqué, en parcourant le sommaire, que l'auteur ne s'est pas strictement tenu à sa première intention: fournir matière de conversation de table. Il a élargi son plan, en introduisant dans le manuel un petit traité de civilité ou de convenance pour la table. Gardons-nous toutefois de voir dans ce traité un de ces manuels classiques de courtoisie et de politesse dont l'histoire nous a conservé plusieurs exemples. L'écrit de Philippe se distingue nettement de ces derniers par le nombre restreint de règles de bienséance qu'il énumère, puis surtout par les commentaires et les anecdotes illustratives qui les accompagnent³⁰.

Les règles de politesse et d'attitude à table que Philippe rappelle aux frères se ramènent à celles-ci: 1) On ne parlera que dans la mesure où les conditions et l'état de l'hôte le permettront ou l'exigeront. Avec des religieux on observera le silence sauf dans le cas où l'hôte manifesterait un désir contraire. Par contre il serait déplacé de se taire quand on est en compagnie de laïcs. Avec eux on causera de choses honnêtes et édifiantes, tout en gardant une juste mesure.

ici la division de l'ouvrage d'après le ms. Pal. lat. 960: 1) 71^r-93^v; 2) 93^v-96^v; 3) 96^v-104^v; 4) 104^v-109^v; 5) 109^v-112^v; 6) 112^v-114^v; 7) 114^v-115^r; 8) 115^r-120^v.

²⁹ Dans le ms. de Bologne, d'après ce que me communique le P. M. Giraud, le « Liber mensalis » compte 149 chapitres. Le copiste a probablement pris pour autant de chapitres les différentes anecdotes qui se lisent à l'intérieur de chaque chapitre.

³⁰ Fr. J. Furnivall, *Manners and Meals in olden time* (Early English Text Society, original series 32), London 1868; S. Glixelli, *Les contenance de Table*, dans *Romania*, t. 47 (1921), 1-40; Ch. H. Haskins, *Studies*, 72 ss.

(chap. 1). 2) On se tiendra ensuite à la règle prescrite par les manuels de bienséance à table: A viande, nulz main ne mette, jusques la benisson soit faite³¹. Philippe commente et concrétise le précepte par de jolies anecdotes sur l'Ave et le Signe de croix (chap. 2 et 4). 3) Le troisième précepte correspond au vieil adage: Et quant tu te siés au manger, garde toy bien de laidengier³². Le mal est de tous les temps, l'auteur ne le passera pas sous silence. Il s'en occupe dans le 6^e chapitre: contra detractones que aliquando fiunt in mensa. 4) La quatrième règle s'inspire au précepte chrétien que les livres de contenance forment comme suit: chacun doit estre coutumier de penser des povres premiers³³. Quelques récits choisis sur la générosité et la bienfaisance rappelleront aux convives leurs devoirs envers les pauvres quand ceux-ci viennent frapper à la porte pendant le repas. 5) La cinquième règle concerne la répartition des places à table: on prendra garde à l'âge et à la dignité des convives (chap. 3 et 5)³⁴. Enfin on gardera une mesure discrète dans le boire et le manger.

En dehors de ces préceptes généraux Philippe ne détermine pour ainsi dire pas de règles particulières de bonne tenue à table. Une seule y figure; celle qui regarde le partage des mets. On attachait au moyen âge une grande importance à ce point d'étiquette³⁵. La question est abordée dans le 7^e chapitre: quando aliqui bini comedunt in cisorio, quis debeat incidere? L'auteur est d'avis que la tâche incombe au plus jeune. Voici quelques extraits de cette première partie.

(fol. 71^v): Quomodo dicendum est Ave Maria pro benedictione mense quando homo est ita simplex quod nesciret dicere pater noster sicut pueri, nec aliam benedictionem. Unde audivi quod aliqui religiosi in tanta devotione habebant istam orationem Ave Maria quod semper quando volebant benedicere semper dicebant Ave Maria. Legitur etiam quod miles quidam peccator, penitentia ductus, religionem intravit et dummodo magister eius eum psalmos vellet docere, videbatur pater noster nimis longa oratio et ad discendum difficilis. Docuit ergo eum Ave Maria et istam orationem dixit et pro officio et pro benedictione mense et pro omni oratione quam habebat facere. Post mortem ex sepulcro eius prodiiit arbor vel secundum quosdam fuit lilium, in cuius singulis foliis Ave Maria aureis litteris erat scriptum. Inquirentes fratres unde iste arbor haberet initium, inven-

³¹ Furnivall, *Manners*, P. II, 7.

³² Furnivall, *Manners*, P. II, 8.

³³ Furnivall, *Manners*, P. II, 6.

³⁴ A. Schultz, *Das häusliche Leben der europäischen Kulturvölker vom Mittelalter bis zur zweiten Hälfte des XVIII. Jahrhunderts*, München-Berlin 1903, 300.

³⁵ Schultz, *Das häusliche Leben*, 327.

runt ex corde eius, per os eius eam prodiisse; in quo patet quod vero corde et ore virginem laudavit.

(fol. 74^{r-v}): Quomodo non debent homines comedere nisi quando habent famem, Dicit Philosophus in libro qui Secretum secretorum Aristotelis dicitur quem librum ad petitionem Alexandri magni fecit, in quo libro docet eum quomodo debet ducere vitam suam ad hoc quod non infirmetur. Dicit ibi: Cave imperator ne iterum comedas donec certissime noveris stomachum vacuum id est purgatum a primo cibo. Et hoc cognosces quando habes famem et voluntatem comedendi quod patet per subtilitatem salive decurrentis ad os et tunc quando habes desiderium comedendi statim comedas, quia si non statim comederes, stomachum implebitur humoribus pessimis quos attrahit ad se de superfluitatibus corporis... Ex hoc concluditur quod si habes famem statim debes comedere si vis te servare in sanitate. Unde audivi quod quidam cardinalis longo tempore vixit in cardinalatu et credo quod vocabatur dominus Matheus Rubeis; numquam comedebat nisi quando habebat famem et tunc statim comedebat sive hoc esset in die sive in nocte; semper enim habebat cibum paratum. Sed si numquam habes famem, numquam comedas ⁸⁶.

Voici les convives assis à table, la conversation commence. Elle roulera principalement sur des sujets qui regardent les repas et les convives. Dans un premier temps on pourra s'entretenir de sujets d'ordre général qui ne manquent ni d'agrément ni de sérieux. On expliquera par exemple la différence entre le déjeuner et le dîner, on discutera sur les causes qui font dégonfler les mains et les pieds après les repas, on dira pourquoi les frères, après la rasure, boivent plus copieusement que d'habitude ⁸⁷. Puis on racontera de belles histoires,

⁸⁶ Citons encore un exemple qui se rattache au même thème; il n'est pas sans intérêt historique. (fol. 74^v) De quodam rustico qui stetit XL diebus nil comedens. Dixit quidam conversus multum religiosus placentinus qui fuit receptus ad ordinem predicatorum per beatum petrum martirem quando erat prior in placentia, quod quidam rusticus de quadam villa fuit ductus ad civitatem placentinam pro mirabili seu miraculo quia nil comedebat nec esuriebat. Tunc placentini miserunt eum in pallacio et custodes circumquoque custodientes ne aliquis occulte daret sibi comedere. Tunc videntes quod pluribus diebus nil comederet, dubitabant an esset homo vel spiritus et vocabant barbarium qui sibi in duobus brachiis sanguinem traxit dicens: si sanguis non exhibit ipse non est homo sed spiritus. Et experti sunt quia sanguis exibat et tamen stetit XL diebus nil comedens et que fuit causa, nescio. (Pierre Martyr fut prieur à Plaisance en 1241. Cf. La cronaca maggiore dell'ordine domenicano di Galvano Fiamma, dans Archivum fr. Praed. X (1940) 326).

⁸⁷ (fol. 75^v): Que est differentia inter cenam et prandium. Responsio, quod cena incipit a potu, id est statim quando homo venit et ponit se ad mensam hora cene, debet primo bibere. Sic non oportet de prandio. Ratio huius est quia inter cenam et prandium est magnum spatium temporis... Sed a prandio usque ad cenam est minus de tempore nec regulariter dormiunt sic homines de die sicut de nocte. Et ideo in cena aut non est completa digestio ciborum aut si completa est adhuc sunt ibi reliquie que expurgantur per potum. Item nota quod caupones experti sunt in magnis conventibus quod satis plus bibunt fratres illo die quo faciunt rasuram quam alio die. Et ratio istius est ut

instructives en même temps qu'édifiantes, qui touchent les repas d'une façon ou d'une autre. Les « *Vitae Fratrum* » de Gérard de Frachet et d'autres recueils semblables fourniront des exemples à loisir. Philippe en propose plusieurs dont on trouvera plus loin, dans le chapitre sur les sources, les références.

Mais la conversation ne roulera pas uniquement sur des idées et des faits d'ordre général. Le service de la table et les mets feront l'objet principal des entretiens. Parmi les ustensiles signalons la nappe, le couteau, le gobelet, le bocal, les assiettes. A propos de chacun on racontera des historiettes appropriées des ouvrages d'Aristote, de Marco Polo, de Jean de Galles et d'autres. Le plus souvent, Philippe se contente de reproduire le récit sans en tirer d'applications morales.

Les mets donneront matière à un autre genre d'entretiens. On commencera par des considérations médicales sur la nature, les effets, la valeur hygiénique de chaque chose, puis on fera des applications morales, enfin on concrétisera la doctrine en des récits choisis et appropriés. Ces discours, à l'allure savante, ressemblent parfois plus à des dissertations scolaires qu'à des entretiens de table. On nous apprend les qualités et les propriétés du pain, de l'huile, du lait, des œufs, du fromage, des poissons et de la viande³⁸. Ce dernier mets semble avoir la préférence de l'auteur, car il y consacre, avec des textes d'Aristote à l'appui, un chapitre spécial où il indique pour les différentes saisons de l'année, les différentes espèces de viande les plus adaptées à l'organisme. Puis viennent les boissons. Elles font l'objet d'autant de discours savants. Inutile de dire que le vin et le moût y prennent la première place. D'abord parce que le sujet est de nature à intéresser tous les convives, puis parce que les règles de viniculture qu'il rappelle, se prêtent à d'intéressantes applications morales. Voici un exemple d'une de ces conversations-modèle :

De vino. In capitulo de Similitudinibus rerum ubi virtutes assimilantur liquoribus, scilicet vino, oleo et melli, dicitur quod omne vinum in medio sui vasis est optimum, oleum in superficie, sed mel est melius in fundo. Et ideo dicunt

credo quia rasura confortat multum et letificat cor hominis sicut quilibet experitur in se ipso. Et ideo sicut homo sanus plus comedit et bibit quam infirmus quia melius dispositus, ita etiam homo rasus.

³⁸ Les autres sujets de conversation sont indiqués plus haut, dans le résumé du « *Liber mensalis* ».

experti cum fit vini transvasatio, quod est in supremo vel in fundo citius tunc bibatur, medium autem quia melius, servetur. Hinc est etiam quod quidam pro ioco propinant etiam suis amicis triplex vinum de uno vaso, dando eis de supremo, medio et infimo. Sicut ergo inter liquores alius petit locum supremum, alius medium, alius infimum, sic etiam inter virtutes alia querit supremum ut caritas, infimum petit humilitas, medium petunt omnes virtutes morales... Nota quod christiani antiqui fuerunt ferventiores modernis sicut vinum vetus calidius novo. Dicitur etiam in libro de Vindemiis quod novum vinum est frigidius propter terestritatem et aquositatem. Vetus vero vinum est calidius et fortius et bene odoriferum; quod enim erat aquosum in eo, tempus consumpsit. Sic antiqui caruerunt terestritate avaritiae et aquositate luxurie. Unde fuerunt ferventiores in amore, fortiores in persecutione et redolentiores in conversatione. Eccl. IX, vinum novum amicus novus. Ad idem de vino malo facto bono, propter hoc quod domina in Francia deo devota fratres predicatorum libenter recipiebat licet eius viro displiceret. Cum igitur recepisset magistrum Iordanum. (= Vitae Fratrum, p. 128). Ad idem quomodo vinum citius inebriat aliquos. — Cum semel quererent a magistro Iordano quare arte frequenter intrarent et theologi et iuriste rarius. (= Vitae Fratrum; p. 141)³⁹.

Les autres sujets sont à peu près développés de la même façon. Le souci moralisateur est la note dominante de tous les entretiens. Même les historiettes portent l'empreinte de cette préoccupation religieuse et morale. Elles veulent édifier, plus que divertir. De fait, peu de contes plaisants figurent dans l'ouvrage⁴⁰. La plupart des anecdotes sont tirées des écrits pieux de Gérard de Frachet, d'Etienne de Bourbon,

³⁹ Pal. lat. 960 f. 80^{r-v}.

⁴⁰ Voici un des plus amusants (fol. 73^v-74^r): Duo lombardi veniebant ad quandam terram cum uno theutunico et quando fuerint circa hospitia dixerunt theutunico: vade et fac nobis fieri bonum prandium quia theutunici libenter bene et laute vivunt et melius scis facere quam nos. Precessit theutunicus et fecit parare unam bonam anguillam. Quando illi applicuerunt ad hospitium venit theutunicus ad fenestram et dixit: nos optime habemus ad comedendum scilicet bonam anguillam. Dixerunt: bene stat; fac eam bene parare. Et statim dixerunt inter se, quomodo possent decipere theutunicum, dicentes quod non comederent de capite anguille nec de cauda ad hoc ut haberent totum medium quod est melius de anguilla. Cum igitur portata est anguilla, optime preparata, dixerunt theutunico: ex quo incepisti facere, divides eam. Divisitque eam in tria frustra, scilicet in caput, medium et caudam. Dixit autem unus lombardus: Domine, non detis mihi caput quia semel comedendo caput anguille, os eius stabat in transversum in gutture meo ita quod vix poteram respirare; tunc in me ipso feci votum beato Iacobo de Galatia quod si iuaret me, numquam comederem caput anguille. Alius dixit: nec mihi detis caudam quia semel dum comedi caudam non bene coctam, febrecitavi et ex tunc iuravi numquam comedere de cauda anguille. Tunc theutunicus advertens quod eum decipere vellent, dixit uni: tu non comedis caudam? et ille iuravit: certe. Nec tu caput? et ille siquidem. Dixit: certe nolo quod faciatis contra vota et iuramenta vestra. Iste qui non comedit caudam, capiat caput et ille qui non comedit caput, accipiat caudam et sic quilibet non facit contra iuramentum. Et ego simplex theutunicus tenebo pro me medium anguille.

de Césaire d'Heisterbach ce qui en dit long sur le caractère et l'esprit du « Liber mensalis ».

B) *Les livres II-VIII.* — Les sept livres qui composent la seconde partie du « Liber de introductione loquendi » n'ont pas l'originalité ni l'intérêt du « Liber mensalis ». D'abord ils n'en ont pas l'ampleur — le « Liber mensalis » seul occupe presque la moitié de l'ouvrage — puis ils n'ont pas, du point de vue technique, la forme achevée du premier; ce sont plutôt des ébauches de manuels de conversation. Voici, à grands traits, le contenu de chaque livre.

Le second livre traite de la conversation des frères, réunis au coin du feu. Après le repas les frères se retirent d'ordinaire dans la salle de récréation où, groupés autour du feu, ils se divertissent et se reposent. La conversation devra donc avoir un caractère récréatif. On racontera par conséquent des plaisanteries et des contes agréables dont voici un des exemples des plus amusants:

Duo latrones venerunt Venetias subtiles in furando. Unus dixit alteri: hic esset bonum experiri artem nostram, quia illi Veneti sunt divites. Et dum pertransissent unam viam, viderunt civem quem famulus sequebatur, portans cuppam argenteam pulcerrimam. Tunc dixit unus latro alteri: vis ego experiam si possum habere illam cuppam? Alter dixit, ita. Tunc sequebatur dominum illum et famulum a longe, considerando semper quid facerent de cuppa. Intraverunt domum aurificis et fecerunt recuperare cuppam, quo facto dominus recepit cuppam et dedit eam famulo ut portaret eam ad domum; et dominus ivit ad rivum altum. Tunc famulum secutus est latro et vidit quod famulus dedit cuppam uxori domini sui et statim ivit ad querendum dominum suum. Tunc latro emit unum magnum lutrum et intravit domum supradictam et dixit: Deus salutet vos, Domina. Et illa, bene veneris fili. Cuius est piscis ille? Respondit latro: dominus vester ivit ad rivum altum et invenit duos amicos suos quos invitavit ad comedendum; propter quod emit illum piscem. Et dixit quod preparatis eum sicut melius scitis; et postea dixit mihi quod ego dicerem vobis quod cuppam quam famulus modo portavit statim sibi mittatis quia ille artifex nescivit sibi eam aptare secundum quod volebat. Ymo intravit stationem cuiusdam magistri et dixit quod sibi portarem. Illa domina simplex dedit cuppam et accepit piscem et cogitabat quomodo deberet eum coquere. Latro ivit ad socium dicens: nova! nos habemus cuppam per talem modum. Dixit alius latro: Valde bene scivisti. Sed vis tu quod ego experiam si potero habere piscem quem dedisti sibi? Dixit, ita. Tunc alius latro stabat a longe et vidit quod dominus intrabat domum et uxor dixit: quomodo vultis quod debeam coquere piscem? Respondit dicens: quem piscem? Et illa: quem modo misistis et misistis etiam pro cuppa argentea, id est citho. Tunc dominus audiens quod factum erat clamavit, dicens: nos sumus depredati. Et exivit domum turbatus et ivit cito versus rivum altum si posset invenire hominem cum cuppa. Tunc alius latro intravit et incepit predicte domine dicere: domina! bona nova! scio vobis dicere, quia dominus recuperavit

cuppam et captus est ille latro qui absportaverat et data est sententia quod statim debeat sibi legari ad collum piscis ille quem vobis portavit et debet verberari per rivum cum pisce ad collum. Unde mittatis eum statim. Domina tota leta ivit cito portare piscem ad hoc ut ille puniatur. Iste accepit piscem et venit ad socium dicens: nos habemus piscem et sic feci. Dominus autem tribulatus non potuit invenire latronem, venit ad domum credens saltem habere piscem ad comedendum et invenit eum furatum. Modo queritur quis eorum fuerit subtilior in furando ⁴¹.

Mais on ne passera pas uniquement son temps à raconter des histoires pareilles! Ici comme ailleurs, le premier souci des frères sera et restera de s'édifier mutuellement. Assis auprès du feu, il est tout indiqué qu'un discours sur l'enfer, sur le purgatoire aura des effets salutaires sur la compagnie. Puis on s'efforcera d'instruire ses compagnons et de les entraîner à pratiquer la vertu. Les qualités et les propriétés du feu ne se prêtent-elles pas merveilleusement à des instructions morales? On relèvera donc les analogies entre le feu d'une part, et l'abstinence, la pénitence et le sacrifice de l'autre, dont on tirera ensuite quelques leçons pratiques ⁴². Enfin des récits édifiants couronneront ces discours. Le choix ne sera pas difficile. Le feu rappelle les bûchers de l'inquisition; on peut y rattacher opportunément les miracles opérés par le corps du Christ en faveur de la foi et des inquisiteurs. Philippe en propose quelques uns comme modèle dont voici un qui ne manque pas d'intérêt historique:

In episcopatu brixiensi erat quidam qui pretendebat tantam sanctitatem et abstinentiam quod quasi videbatur Iohannes Baptista et omnes de contrata curabant et beatos se reputabant qui eum videre poterant; omnes credebant eum sanctum cum tamen esset perfidus hereticus. Mortuus est et sepultus mirifice. Post

⁴¹ Pal. lat. 960 f. 95^v-96^r.

⁴² (fol. 93^v): Abstinentia assimilatur igni triplici ratione. Primo ratione illuminationis quia sicut ignis illuminat ita et abstinentia ut patet in proverbio Danielis 1: Quibus deus dedit lumen scientie merito abstinentie; secundo ratione conservationis; non enim solum utimur armis pro nostra defensione sed et ignis probatione. Legitur de Alexandro quod cum esset in desertis in die iuxta aquam, ubi bestie conveniebant ad potum et timerent nocte de insultu leonum et aliarum bestiarum, fecit in circuitu exercitus copiosos ignes accendi ut ignis esset eis in circuitu pro muro. Dicitur Zach. II. Ego ero eis murus ignis per circuitum. Hec omnia abstinentie conveniunt que tamquam murus ab hostium insultu nos defendit. Hec est enim armatura sanctorum contra temptationes. Unde Christus iturus ad pugnam hanc armaturam induit scilicet abstinentiam. Math. IV: ductus est Ihesus in desertum etc. et ieiunavit quadraginta diebus et noctibus etc.; tertio ratione absconsionis quia sicut ignis absconditur sub cinere et conservatur, ita abstinentia debet esse abscondita. Ioh. XLI: ago penitentiam in favilla.

aliquod tempus inquisitor diligenter inquirens invenit per testes fideles quod fuerat hereticus, sententiavit de consilio Brixiensium et aliorum sapientum quod ossa eius comburerentur, proiectaque fuerunt ossa in ignem presente populo et statim demones elevaverunt ossa de igne et tenebant suspensa in aere sicut una turris ita quod totus populus videbat ossa sic suspensa in aere, non tamen videbat demones. Tunc populus cepit clamare dicens: moriatur episcopus cum suis fratribus qui volebant comburere sanctum dei ex invidia, ecce quomodo deus noster non vult. Tunc episcopus timuit. Ceteri autem fratres eum confortaverunt dicens: Domine, nos sumus hic pro defensione fidei, preparate vos ad missam quia deus ostendet aliquod miraculum ne fides sua perdat. Dixit episcopus missam Salve sancta parens, et quando elevavit corpus Christi, tunc demones in aere clamaverunt: O Guido de Locha, nos defendimus te quamdiu potuimus, sed modo non possumus plus, quia adest unus qui est altior nobis, scilicet Christus. Et statim dimiserunt ossa cadere in ignem et combusta sunt et glorificata est fides propter corpus Christi⁴³.

Le 3^e livre veut être un manuel de conversation à l'usage des frères en voyage. Il consiste dans un recueil d'anecdotes tirées de l'*Historia Romanorum*, de l'*Alphabetum narrationum* d'Arnold de Liège, des récits de voyage de Marco Polo et d'autres ouvrages semblables. A remarquer que les récits ne sont pas moralisés. Dans le 4^e, 5^e et 6^e livre, Philippe va nous apprendre comment s'entretenir avec les malades et les personnes affligées. Chez les malades, on parlera d'abord de la cause première de toute maladie: du péché. La conclusion du premier entretien sera: *confitearis ergo peccata si non vis esse infirmus*. Ensuite on expliquera les causes corporelles des maladies; Aristote et les philosophes anciens seront ici les guides. A ces considérations générales on peut ajouter un chapitre sur la fièvre, ses causes et ses effets. On dira aussi quelques mots sur les soins à prendre en temps de convalescence. Enfin, quelques conseils sur l'emploi des médicaments conclueront ces instructions médicales.

Mais on ne se bornera pas à ces considérations d'ordre philosophique et médical. Le but principal de l'entretien est d'instruire et de reconforter les âmes. On s'appliquera donc à relever les analogies entre l'organisme spirituel et celui du corps et d'en tirer les leçons morales nécessaires. Voilà Philippe à l'œuvre:

Nota quod in morbo qui sequitur cursum solis, sole se elongante crescit morbus et sole se appropinquante deficit morbus, utraque in quartana que sequitur motum solis; quia licet diversis horis affligat infirmum magis tamen in occasu solis quam in ortu. Similiter est de aliis infirmitatibus que secuntur cursum solis. Eodem

⁴³ Pal. lat. 960 f. 94^v. Sur Guido de Locha, voir H. Ch. Lea, *Geschichte der Inquisition im Mittelalter*, Bd. II, Bonn 1909, 273.

modo est de infirmitate anime quia sole iusticie scilicet Christo occumbente et recidente per subtractionem gratie tunc anima plus gravatur ymo tunc moritur quia peccatum cum consummatum fuerit, generat mortem; sed quando appropinquat per gratie infusionem tunc deficit morbus et salus appropinquat secundum illud: propinquior est nostra salus⁴⁴.

Pour rendre ces discours plus efficaces, on joindra à ces considérations théoriques quelques « exempla » édifiants tirés des recueils classiques d'un Gérard de Frachet et d'autres semblables.

Dans les deux autres livres (liv. 5 et 6) on appliquera la même méthode. Seulement on parlera ici de la cause de la mort, de la signification et du rôle de la douleur.

Il reste le 7^e livre. Philippe y propose quelques conseils, empruntés à l'Ethique d'Aristote, sur l'amitié et la façon de se comporter à l'égard des amis. Le sujet est à peine effleuré. Ce thème, ayant été traité en partie dans les chapitres précédents, l'auteur se contente d'y renvoyer.

Il faudrait dire enfin un mot sur le 8^e livre intitulé: de peccatis et virtutibus. Mais le sujet ne rentre qu'improprement dans le cadre du manuel de conversation. Les discours sur l'orgueil, sur l'avarice et le détachement des biens temporels, qui font l'objet de ce livre, seraient mieux à leur place dans un sermonnaire dont l'écrit de Philippe n'est au fond qu'une ébauche.

III) Les sources du « Liber de introductione loquendi »

Les sources dont Philippe de Ferrare s'est servi dans la composition de son ouvrage sont multiples et variées. Nous en avons indiqué en passant quelques-unes dans le chapitre précédent. Il convient maintenant de les examiner systématiquement, pour comprendre à fond le caractère de l'ouvrage.

A) Premier groupe.

1) *Vite fratrum predicatorum*. Auteur: Gérard de Frachet. Cf. *Fratris Gerardi de Fracheto O. P., Vitae Fratrum ordinis praedicatorum*, ed. B. M. Reichert, dans *Mon. ord. fr. Praed. hist.*, t. I, Lovanii 1896. Philippe lui emprunte beaucoup de récits, souvent sans en indiquer la source⁴⁵.

⁴⁴ Pal. lat. 960 f. 105^r.

⁴⁵ Ex.: Lib. I c. 4 = VF, 78 c. 16; VF, 122 c. 28; Lib. I c. 10 = VF 137 c. 42

2) *De dono timoris*. — C'est le Tractatus de abundantia exemplorum seu Liber de dono timoris d'Humbert de Romans. Cf. Fr. Heintke, Humbert von Romans, der fünfte Ordensmeister der Dominikaner (Historische Studien, Heft 222), Berlin 1933; p. 96-103; Welter, l'Exemplum, p. 224 ss. et la bibliographie signalée chez ces auteurs. Les emprunts sont plutôt rares, trois ou quatre ⁴⁶.

3) *Narratorium*. — C'est l'Alphabetum narrationum d'Arnold de Liège, composé entre 1297-1308. Dans son Promptuarium Exemplorum, Jean Herolt († 1468) cite aussi l'ouvrage sous ce titre abrégé: Arnoldus in Narratorio. Le Narratorium doit avoir été bien répandu dans les couvents de l'Ordre, car Philippe le suppose connu et entre les mains de tous; il indique seulement le thème et renvoie pour le reste à l'ouvrage: cetera in narratorio. Les emprunts sont très nombreux ⁴⁷. A remarquer que Philippe n'a pas utilisé le Dialogus miraculorum de Césaire d'Heisterbach. L'indication « Cesarius » qu'on trouve parfois en tête du récit remonte à l'ouvrage d'Arnold de Liège où les sources sont consciencieusement indiquées. Sur l'Alphabetum narrationum et ses sources, voir Welter, l'Exemplum, p. 304 ss.; J. A. Herbert, Catalogue of Romances in the Department of manuscripts in the British Museum, t. III, London 1910, p. 423-449.

4) *Legenda sanctorum*. — C'est la Légende dorée de Jacques de Voragine. Philippe ne cite l'ouvrage que trois ou quatre fois ⁴⁸ mais il lui emprunte encore d'autres pièces sans indiquer toutefois la source; p. ex. les légendes de S. Pétronille, de S. Germain d'Auxerre.

§ 1; Lib. I c. 21 = VF, 128 c. 35; VF, 141 c. 42 § 9; Lib. IV c. 8 = VF, 181 c. 13 § 2; VF, 276 c. 5 § 2; VF, 279 c. 5 § 6; Lib. IV c. 9 = VF, 280 c. 5 § 7; VF, 284 c. 6 § 2; Lib. V c. 3 = VF, 273 c. 4 § 11.

⁴⁶ Ex.: 1) Lib. I c. 60: un nouveau Salomon condamne trois jeunes gens à tirer sur le corps de leur père défunt afin de reconnaître quel est parmi eux le fils légitime; Humbert l'emprunte à Etienne de Bourbon (Anecdotes historiques d'Etienne de Bourbon, ed. A. Lecoy de la Marche, Paris 1877, 136-7); 2) Lib. V c. 5: le pape Alexandre III donne son anneau à un chevalier pour lui rappeler l'idée de la mort; emprunté à Et. de Bourbon, p. 68; 3) Lib. V c. 1: l'excès de douleur fait mourir une femme qui avait empoisonné ses père et mère et lui vaut sa grâce auprès de Dieu; emprunté à Et. de Bourbon, p. 153.

⁴⁷ Ex.: 1) Lib. I c. 32: de monacho qui ex simplicitate comedit carnes = Alph. Nar. au mot Simplicitas; 2) Lib. I c. 58: de femina que solo corpore Christi vixit = Alph. Nar. au mot Communio; 3) Lib. I c. 21: de ebrietate peregrini = Alph. Nar. au mot Ebrietas.

⁴⁸ Ex.: 1) Lib. I c. 4: extrait de la vie de s. Benoît; (ed.² Th. Graesse, Lipsiae 1850, p. 205 n. 3); 2) Lib. V c. 2: extrait de la légende du Jour des âmes (Nov. 2); 3) Lib. V c. 4: autre extrait de la même légende (éd. Graesse, p. 730 l. 33 ss.; 738).

5) *Fr. Vincentius in libro Speculi*. — Les emprunts au *Speculum Historiale* de Vincent de Beauvais sont peu nombreux ⁴⁹.

B) Deuxième groupe.

1) *Liber de similitudinibus rerum*. — C'est le « De exemplis et similitudinibus rerum » de Jean de San Gimignano. Cf. A. Dondaine O. P., La vie et les œuvres de Jean de San Gimignano, dans *Archivum Fr. Praed.* IX (1939) 128-183. L'ouvrage est largement utilisé dans le « *Liber mensalis* » pour l'explication des propriétés des mets et des boissons ⁵⁰.

2) *Compendiloquium philosophorum fr. Iohannis Guallensis*. — Nous n'avons trouvé qu'une citation explicite de l'ouvrage de Jean de Galles ⁵¹. Sur l'auteur et son ouvrage: *Hist. litt. de la France*, t. XXV, Paris 1898, p. 183; Welter, *l'Exemplum*, p. 199-200.

3) *Liber de Proprietatibus*. — Egalement peu d'emprunts, deux ou trois du « *Tractatus de proprietatibus rerum* » du franciscain Barthélemy l'Anglais ⁵². Sur l'auteur et son œuvre, voir *Dict. d'hist. et de géogr. ecclés.*, t. VI, Paris 1932, col. 975-7, avec la bibliographie y indiquée.

C) Troisième groupe.

1) *Magister Benedictus Cumanus*. — C'est sans aucun doute Benoît d'Asinago de Côme. Cf. T. Käppeli O. P., Benedetto di Asinago da Como († 1339), dans *Archivum Fr. Praed.* XI (1941) p. 83-94 Philippe reproduit (Lib. I c. 28, de carnibus) l'histoire d'un miracle opéré par S. Benoît, que le maître dominicain affirme avoir lu dans un livre très ancien ⁵³.

⁴⁹ Ex.: 1) Lib. I c. 4: un âne chasse le diable par le signe de croix = *Spec. hist.* Lib. X c. 29, p. 379 (éd. Duais, 1624); 2) Lib. I c. 13: du poète Simonides = *Spec. hist.* Lib. II c. 105, p. 81.

⁵⁰ Ex.: 1) Lib. I c. 20: de pane = *Lib. de Exemplis*, Lib. III c. 28, c. 50; 2) Lib. I c. 21: de vino = *Lib. de Exemplis*, Lib. IX c. 82; et Lib. III c. 53; 3) Lib. I c. 24: de aqua = *Lib. de Exemplis*, Lib. I c. 12.

⁵¹ Ex.: Lib. I c. 17: Diogène méprise les biens temporels (éd. L. Wadding, *Romac* 1655) P. III, Dist. II c. 2 p. 94-6.

⁵² Ex.: 1) Lib. I c. 12 = *De Proprietatibus*, Lib. V c. 29 (éd. Cologne 1481 f. 63); 2) Lib. I c. 24 = *De Proprietatibus*, Lib. IV c. 2 (éd. Cologne 1481 f. 31).

⁵³ Pal. lat. 960 f. 85^v: De caponibus sancti Benedicti... Magister Benedictus Cumanus hoc vidit in libro antiquo sicut ipse recitavit.

2) *Magister Thadeus, summus medicus*. — C'est le florentin Thadée Alderotti († 1303) un des fondateurs de l'école médicale de Bologne. Cf. G. Sarton, Introduction to the history of science, t. II, Baltimore 1931, p. 1086. Philippe rapporte (Lib. I, c. 8, de fame) un conseil du médecin sur la façon de se comporter après le repas⁵⁴.

3) *Magister Durandus ordinis predicatorum in sermone de passione domini*. — Il s'agit sans aucun doute de Durand de Saint Pourçain. Le sermon n'a pas encore été signalé. Cf. Paul Fournier, Durand de Saint Pourçain, théologien, dans Hist. litt. de la France, t. XXXVII, Paris 1938, p. 28. Il serait à examiner si le dit sermon ne figure pas dans la collection de sermons attribués à Durand (probablement Durand de Saint Pourçain) dans le ms. F. X. 13 de la Bibl. Com. de Sienna. Cf. Archivum Francis. Hist. t. 26 (1933) p. 212. Un autre sermon attribué à Durand se conserve à la Bibl. Nat. de Paris, ms. lat. 15669 f. 72. Au cours de son travail Philippe cite encore deux textes de Durand sans indiquer toutefois l'ouvrage d'où il les tire⁵⁵.

4) *Dominus Marcus Milion de Venetiis*. — Marco Polo, appelé aussi Marco Million, de sa demeure « corte dei Millioni » à Venise, écrivit sa relation de voyages en Orient en dialecte vulgaire. Dans la première décade du 14^e siècle (certainement avant 1314), le dominicain bolonais François Pipino en donna une traduction latine dont se servit Philippe dans son « Liber de introductione loquendi ». Cf. L. F. Benedetto, Marco Polo, Il Milione, Firenze 1928; L. Sighinolfi, La prima edizione integrale del « Milione » di Marco Polo, dans La Bibliofilia, t. XXX (1928) p. 329-338; G. Zaccagnini, Francesco Pipino, traduttore del « Milione », cronista e viaggiatore in Oriente nel secolo XIV, dans R. Deputazione di storia patria per l'Emilia e

⁵⁴ Pal. lat. 960 f. 75^r (Lib. I c. 8: de fame).

⁵⁵ Pal. lat. 960 f. 75^r (Lib. I c. 8: de fame): Dicit magister Durandus ordinis predicatorum in sermone de passione domini, quod est quedam herba super quam quis calcat, esurit quantumcumque comederit et fit cupidum, qui quantumcumque acquirit semper esurit et desiderat habere plus quia numquam saciatur. Les deux autres citations sont: f. 109^v (Lib. V c. 1): Dicit magister Durandus quod si status innocentie perseverasset quod tunc homines non peccassent, homines nati fuissent sine dolore, vixissent sine labore, transissent ad mortem sine mortis dolore et timore et hoc fecisset gratia et non natura; 2) f. 119^v (Lib. VIII c. 7): Durandus dicit quod fortuna divitiarum et honorum depingitur ceca.

la Romagna, Atti e Memorie I (Bologna 1936) pp. 61-95. Nous avons compté 7 citations explicites⁵⁶.

D) Quatrième groupe.

1) *Liber de secretis secretorum Aristotelis*. — Pseudo-écrit d'Aristote traduit de l'arabe en latin par Philippe de Tripoli. Cf. M. De Wulf, Storia della Filosofia medievale, Firenze (1944), vol. I, p. 66-7.

⁵⁶ Ex.: Pal. lat. 960 f. 75^r (Lib. I c. 8): Dicit dominus Marcus Milion de Venetiis in libro suo: Duo magni barones ceperunt quoddam castum; 2) f. 76^v (Lib. I c. 13). In quadam provincia que vocatur Carilis sunt homines multum solatosi; 3) f. 77^r (Lib. I c. 14): In quadam provincia que est sub magister Cam. Les autres citations sont: 4) f. 77^r (Lib. I c. 14); 5) f. 78^r (Lib. I c. 18); 6) f. 78^v (Lib. I c. 19); 7) f. 96^v (Lib. III c. 1). Philippe ne cite pas toujours textuellement. Il raconte à sa manière et réunit parfois en une seule citation plusieurs pièces du récit de Marco Polo. — Dans une note critique à l'ouvrage de L. F. Benedetto, le prof. L. Sighinolfi (o. c. p. 336) dit avoir découvert dans le « Liber de introductione loquendi » de Philippe de Ferrare 11 fragments tirés du « Milione » de Marco Polo (Benedetto n'en avait relevé que deux) dont quelques uns, d'après lui, manquent dans les rédactions postérieures de l'ouvrage de François Pipino. Philippe de Ferrare aurait tiré ces derniers fragments d'une première rédaction de Pipino dont on les aurait expulsés plus tard pour des raisons qu'on ignore. De là l'importance de ces fragments inconnus, conservés dans l'ouvrage de Philippe: ils nous permettent de reconstituer, en partie au moins, la première rédaction de Pipino et d'atteindre ainsi, par l'intermédiaire de Pipino la leçon originale du « Milione » de Marco Polo. La thèse, avancée sans aucune preuve, appelle de grandes réserves. Elle suppose, contre la théorie de Benedetto, que la traduction de Pipino puisse vraiment servir de base critique à la reconstitution du texte original de Marco Polo. Mais passons outre sur cette question, car elle n'a d'importance pour nous que pour autant que la première partie de la thèse soit solidement établie. Or, est-il bien sûr qu'il y ait dans l'ouvrage de Philippe des fragments de Marco Polo qui manquent dans les rédactions connues de Pipino? A l'état actuel de notre documentation, la question nous semble insoluble. Il nous manque tout d'abord une édition critique de l'ouvrage de Pipino. Il se pourrait en effet que les fragments en question figurent dans certains manuscrits, tandis qu'ils manquent dans d'autres p. ex. dans ceux consultés par le prof. Sighinolfi. Autre difficulté pas moins grave. Personne n'a examiné d'une façon critique les prétendus fragments de Marco Polo dans l'ouvrage de Philippe. Ne s'agit-il pas, au lieu de pièces inconnues, d'interpolations tardives faussement attribuées à Marco Polo dans le « Liber de introductione loquendi »? On sait que certains manuscrits de l'ouvrage de Philippe ont connu des interpolations. Dans son « Liber de arte magica » (voir plus loin, note 83), Raphaël de Pornaxio rapporte p. ex. un récit, tiré dit-il de l'ouvrage de Philippe, qu'on ne lit pas dans les autres mss. du « Liber de introductione loquendi », au moins pas dans le ms. Pal. lat. 960 que nous avons consulté. Avant de pouvoir souscrire à la thèse du prof. Sighinolfi, il faudra donc tout d'abord soumettre à un examen critique les prétendues pièces inconnues que le professeur dit avoir trouvées dans le ms. de Bologne. L. Sighinolfi ne s'est pas posé la question et on le comprend, car il considéra le ms. de Bologne comme étant l'original de Philippe ce qui ne semble pas être le cas.

L'écrit est largement utilisé dans le « Liber mensalis » à propos des qualités des mets et des boissons⁵⁷.

2) *Burgundio, Liber de Vindemiis*. — Œuvre de Galien traduite du grec en latin par Burgundio de Pise († 1193). Cf. Dict. d'hist. et de géogr. ecclés., t. X (1938) col. 1363-69; M. De Wulf, Storia della Filosofia medievale, vol. I, p. 73. Fr. Buonamici a publié le traité dans: Annali delle università toscane, Pisa 1908. Aux deux mss. connus par l'éditeur, il faut ajouter ceux signalés par L. Thorndike-P. Kibre, A catalogue of Incipits of mediaeval scientific writings in latin, Cambridge, Massachusetts 1937, p. 432 et Ch. H. Haskins, Studies in mediaeval culture, Oxford 1929, p. 209. Philippe de Ferrare utilise surtout le traité (5 ou 6 emprunts) dans ses dissertations sur le vin et le moût⁵⁸. A noter que Pierre de' Crescenzi de Bologne (Cf. Pier de' Crescenzi (1233-1321), Studi e documenti, Bologna 1933) s'inspire aussi de Burgundio dans son traité de viticulture, inséré dans son « Liber ruralium commodorum ». Les passages empruntés par Philippe à Burgundio figurent aussi dans l'ouvrage du bolonais. Mais il n'a pas servi d'intermédiaire. Philippe a puisé directement dans Burgundio car son texte présente beaucoup moins de variantes que celui de Pierre de' Crescenzi⁵⁹.

E) Cinquième groupe.

A côté des sources ci-dessus énumérées, Philippe de Ferrare en appelle constamment aux témoignages et à l'autorité des Pères et des philosophes. Les noms d'un Grégoire le Grand, Augustin, Chrysostome, Ambroise, Basile, Bède, Isidore, Bernard, Pierre Damien, et Jérôme

⁵⁷ Ex.: 1) Lib. I c. 21: qualités du vin = Sec. Secret. P. II c. 23 (éd. R. Steele, dans Fasc. 5 des Opera hactenus inedita Rogeri Baconi, Oxford 1920, 91); 2) Lib. I c. 24: signes de l'eau bonne = Sec. Secret. P. II c. 22; éd. Steele, 90; 3) Lib. I c. 31: de la viande à manger aux différentes saisons de l'année = Sec. Secret. P. II c. 10-11; éd. Steele, 77-8.

⁵⁸ Ex.: Lib. I c. 22: de musto. Legitur in libro de Vindemiis quem Burgundio transtulit de greco in latinum: Si quis vult mustum per totum annum habere = Buonamici, 8-9; 2) Lib. I c. 21: de vino. Dicitur etiam in libro de Vindemiis quod novum vinum est frigidius = Buonamici, 10; 3) Lib. I c. 22: de musto. Dicitur in libro de Vindemiis: illi qui volunt probare mustum an purum sit vel mixtum aqua = Buonamici, 9.

⁵⁹ A rapprocher le 1^{er} exemple indiqué dans la note précédente, du chap. 28 Lib. IV du Liber ruralium commodorum, éd. Bâle 1548, 113.

reviennent sans cesse sous sa plume. Il faut en dire autant des philosophes et des savants de l'antiquité: Avicenne, Sénèque, Pline, Jorach, Constantin l'Africain, Solinus, Ypocrate, Boèce, Valère Maxime, Galien et Démosthènes. Inutile de dire que le dominicain ferrarais n'a pas lu tous ces auteurs; il les connaît à travers le « Speculum historiale » de Vincent de Beauvais⁶⁰, le « De exemplis et similitudinibus rerum » de Jean de San Gimignano et les autres ouvrages d'exempla cités plus haut. C'est également dans ces mêmes sources qu'il prit connaissance des autres ouvrages qu'il cite encore, p. ex. les légendes de S. Germain d'Auxerre, de S. Pétronille, le « De vilitate conditionis humane » d'Innocent III, le livre apocryphe de S. Jean, l'histoire apocryphe de Tite et de Vespasien, La « Legenda Lombardorum », la « Summa virtutum et vitiorum » de Guillaume Pérault. Il doit également sa connaissance d'Aristote à ces mêmes écrits. Quelques épreuves faites au hasard, nous ont montré que les passages qu'il cite des Méthéores, de l'Éthique et des Topiques d'Aristote se trouvent dans Vincent de Beauvais, Jean de San Gimignano et Barthélemy l'Anglais. Il faut faire une exception peut-être pour un traité que nous n'avons pas trouvé cité dans ces sources classiques, à savoir le « Tractatus de natura serpentum ». Philippe semble l'attribuer à Aristote⁶¹. A ce titre, le témoignage de Philippe n'est pas sans intérêt pour l'histoire littéraire des pseudo-écrits d'Aristote⁶². Mais le traité n'est peut-être que le 25^e livre du « De animalibus » d'Albert le Grand qui porte également le même titre. Un des passages tirés du traité « De natura serpentum » se trouve en effet dans l'ou-

⁶⁰ E. Boutaric, Vincent de Beauvais et la connaissance de l'antiquité classique au treizième siècle, dans Revue des questions historiques 17 (1875) 5-57.

⁶¹ Pal. lat. 960 f. 92^v. — Nous disons « semble attribuer », car il se pourrait que Philippe veuille seulement rapporter une opinion d'Aristote, exprimée dans le traité « De natura serpentum ». Voici le texte: Querit Aristoteles quare Alexander semper habuit victoriam in bello. Respondit in libro de natura serpentum quod est quoddam venenum quod ita infrigidat cor hominis venenati quod si accipiatur et ponatur in ignem non comburitur sed sic stat in igne per plures dies... Les deux autres extraits sont: f. 104^v (Lib. IV c. 1): Dicitur in tractatu de natura serpentum quod ante peccatum nullum animal erat venenosum vel si adhesit homini, tamen non nocebat, et f. 110^v (Lib. V c. 1): Legitur in tractatu de natura serpentum quod est quedam species aspidis que dicitur ympnalis.

⁶² Le traité ne figure nulle part parmi les pseudo-écrits d'Aristote. Cf. G. Lacombe, Aristoteles latinus (Corpus philosophorum medii aevi), Pars prior, Roma 1939, 85 ss.

vrage d'Albert ⁶³. D'autre part nous devons avouer que les deux autres passages marqués « ex tractatu de natura serpentum » ne se lisent pas dans le 25^e livre du « De animalibus ».

Date de composition du Liber de introductione loquendi

La rédaction de l'ouvrage semble devoir s'inscrire dans la 3^e ou la 4^e décade du 14^e siècle, plus précisément entre les années 1321-3 et 1347. Le *terminus ante quem* est absolument certain. A cette date, le dominicain François de Belluno maître en théologie, possède déjà un exemplaire de l'ouvrage comme il résulte de l'inventaire des livres qu'il légua le 13 août de cette année au couvent de Saint Nicolas de Trévisé ⁶⁴. D'autre part nous savons qu'à l'époque de la rédaction, Benoît de Asinago était déjà maître en théologie ⁶⁵, grade qu'il semble avoir conquis en 1321 ⁶⁶. Il y a lieu de faire reculer encore le *terminus post quem* de quelques années, si l'on peut se fier au moins à une leçon du ms. Pal. lat. 960. Thomas d'Aquin y est cité comme saint ⁶⁷ ce qui rapporterait la rédaction de l'ouvrage après 1323. C'est donc entre ces deux dates extrêmes qu'il faudra placer la rédaction du « Liber de introductione loquendi ». A l'état actuel de notre documentation il nous est impossible de préciser davantage. On saura le faire le jour où l'on pourra dater, ne fût-ce qu'approximativement, le séjour de Philippe de Ferrare au couvent de Bergame, dont il est question dans l'ouvrage ⁶⁸.

IV) Place du « Liber de introductione loquendi » dans la littérature didactique du moyen âge

Le « Liber de introductione loquendi » occupe dans l'histoire littéraire et didactique du moyen âge une place toute particulière. Il re-

⁶³ A savoir le 3^e exemple cité dans la note 61. — H. Stadler, Albertus Magnus, De animalibus libri XXVI, dans Beitr. z. Gesch. d. Philos. d. Mittelalters, Bd. XVI, Münster i. W. 1921, 1568 n. 33.

⁶⁴ C. Grimaldi, Due inventari domenicani, 152 n. 89.

⁶⁵ Voir plus haut p. 124 note 53.

⁶⁶ Käppeli, Benedetto di Asinago, 84.

⁶⁷ Pal. lat. 960 f. 110^r (Lib. V. c. 1): Secundum sanctum thomam, homo potest habere tantam contritionem de peccatis quod esset absolutus a pena et culpa. Cf. également f. 115^v (Lib. VIII c. 1).

⁶⁸ Voir note 11.

présente du point de vue méthodique un genre d'écrits didactiques dont on ne trouve pas son égal dans la production littéraire de l'époque. Les ouvrages d'« exempla » se ramènent à deux grands types: les recueils de récits imagés et moralisés, les recueils d'« exempla » pris de la nature ou des propriétés des choses d'où l'on tire des applications morales⁶⁹. Les représentants classiques du premier sont: le « *De septem donis* » d'Etienne de Bourbon et le « *Dialogus miraculorum* » de Césaire d'Heisterbach; ceux du second, le « *De proprietatibus rerum* » de Barthélemy l'Anglais et le « *De exemplis et similitudinibus rerum* » de Jean de San Gimignano. Philippe de Ferrare introduit une méthode nouvelle: il combine les deux procédés. On a pu s'en faire une idée en lisant plus haut la description de l'ouvrage et l'énumération de ses sources. Chose étonnante, l'innovation de Philippe passa inaperçue chez ses contemporains. Jean Bromyard, Jean Gobi le jeune, Conrad de Halberstadt, Pierre Bersuire et l'auteur anonyme du « *Doctorum doctorale* » l'ignorent complètement; ils continuent à pratiquer les voies traditionnelles⁷⁰.

Le « *Liber de introductione loquendi* » prend encore un caractère plus singulier quand on compare son contenu à ceux des écrits contemporains. L'histoire littéraire distingue dans les ouvrages didactiques du moyen âge trois types: les traités d'instruction, d'éducation et d'enseignement qui ont leurs représentants respectifs dans le « *Disciplinare scolarium* » du Pseudo-Boèce, le « *De regimine principum* » de Vincent de Beauvais, Guibert de Tournai, Gilles de Rome et la « *Lectura super librum Cathonis* » de Philippe de Bergame. Le « *Liber de introductione loquendi* » n'appartient à aucune de ces trois catégories; il développe un thème, inconnu aux traités didactiques du 13^e et du 14^e siècle.

Le seul ouvrage qui, à en juger d'après son titre, pourrait venir en ligne de compte comme point de comparaison, est le « *Liber de arte loquendi atque tacendi* » d'Albertano de Brescia (1245)⁷¹. Mais la

⁶⁹ L. Delisle, *Traité divers sur les Propriétés des choses*, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXX (1888), 334-388; Welter, *L'exemplum*, passim.

⁷⁰ Sur ces écrivains et leurs œuvres, voir Welter, *L'exemplum*.

⁷¹ A. Checchini, *Un giudice del secolo decimo terzo*, Albertano da Brescia, dans *Atti del R. Istituto Veneto di Scienze, lettere ed arti*, t. LXXI (1912) 1423-1495; Welter, *L'exemplum*, passim. Le traité est publié par Thor Sundby, *Brunetto Latino* *levnet og skrifte*, Kjobenhavn 1869, XCIII-CXIX. — Nous n'avons pas pu examiner

ressemblance est plus apparente que réelle. Le traité d'Albertano est un exposé purement théorique de bienséance qui n'a rien de commun avec le manuel de conversation de Philippe ⁷². Il reste à examiner la place de chaque livre du manuel de conversation dans la production littéraire du moyen âge.

1) *Livre 1 ou Liber mensalis*. — L'histoire littéraire n'a conservé aucune trace d'un manuel de conversation de table, antérieur à celui de Philippe. Les manuels de conversation du 12^e et du 13^e siècle n'ont rien de commun avec le « Liber mensalis »; ce sont des livres de grammaire, composés souvent à l'usage des étudiants ⁷³. Le seul écrit qui, à notre connaissance, vient en ligne de compte comme point de comparaison est la « Mensa philosophica », ouvrage anonyme d'un dominicain allemand (probablement du couvent de Cologne), composé dans la première moitié du 14^e siècle ⁷⁴. Quels rapports y-a-t-il entre les deux manuels de conversation de table? Philippe de Ferrare s'est-il inspiré dans la composition de son ouvrage de la « Mensa philosophica » ou inversement, ce dernier écrit est-il une imitation du « Liber mensalis » du dominicain ferrarais? L'analyse de la « Mensa philosophica » va nous donner la réponse à l'instant. Voici d'après la préface de l'ouvrage, le but, l'inspiration et la structure de la « Mensa philosophica ».

le traité: « Brevis doctrina loquendi » attribué à fr. Thomas O. P. (Bibl. Nat. de Florence, Magl. CLVI. 115 f. 148-151; s. XV). Il s'agit probablement d'un traité de rhétorique.

⁷² Albertano examine successivement les questions suivantes: 1) quis debet loqui vel tacere; 2) quid; 3) cui; 4) cur; 5) quomodo; 6) quando.

⁷³ F. Callaey, La vie belge au temps jadis d'après les Manuels de conversation, dans Bulletin de l'Institut historique belge de Rome, t. V (1925) 119-136; M. Förster, Das älteste mittelalterliche Gesprächbüchlein, dans Romanische Forschungen, t. 27 (1910), 342-48; Ch. H. Haskins, Studies, 71-91: chap. Manuels for students.

⁷⁴ Sur la « Mensa philosophica » voir Welter, L'exemplum, 445-448; G. Frenken, Die Exempla des Jakob von Vitry. — Ein Beitrag zur Geschichte der Erzählungsliteratur des Mittelalters, dans Quellen u. Untersuchungen z. lateinischen Philologie des Mittelalters, Bd. V. München 1914, 73-80; id., Die älteste Schwanksammlung des Mittelalters (Die Mensa philosophica eines Kölner Dominikaners), dans Jahrbuch des kölnischen Geschichtsvereins, Bd. 8/9, Köln 1927, 105-121. Dans cette dernière étude, G. Frenken examine, après avoir donné une description détaillée de l'ouvrage, l'origine et les sources de la « Mensa philosophica » et conclut qu'elle est l'œuvre d'un dominicain de Cologne de la première moitié du 14^e siècle. Ses arguments nous semblent assez solides. Pour le moment nous n'oserions pas nous prononcer sur l'auteur de la « Mensa philosophica ». G. Frenken croit l'avoir trouvé dans le dominicain Conrad d'Halberstadt. Nous devons avouer que les arguments qu'il apporte en faveur de sa thèse, ne nous ont pas convaincu.

«Sicut dicit Macrobius, lib. III Saturnalium absit quod philosophia in libris suis sollicitè tractat de officiis convivialibus, ipsa convivia reformidet tamquam non posset rebus assistere quod solet verbis docere... Quia ergo litteratorum mensis et conviviis philosophia conveniens debet interesse, quilibet utique sicut honestus ita utilis et delectabilis esse debet... Oportet enim in convivio versari uti castitate integros itaque appetibiles venustate. Videtur omnino expediens ut sermo mensalis vel fit de natura rerum quibus vescimur et potamur vel de quaestionibus mensalibus quibus in mensa excitamur vel de hiis et illorum moribus et conditionibus quibus in mensa sociamur vel de hiis iocis et solaciis honestis quibus in mensa recreamur ».

L'ouvrage est donc divisé en quatre parties, dont les deux premières traitent des mets et des boissons à l'occasion desquels les convives se discutent les caractères et les propriétés de chacun; les deux autres constituent, l'une un recueil de sentences des philosophes anciens sur les mœurs et les coutumes des différentes classes sociales dont nous partageons la table; l'autre un recueil d'« exempla » aptes à agrémenter les discours arides des premières parties.

Ces indications sommaires marquent clairement la distance qui sépare la « Mensa philosophica » du « Liber mensalis ». Dans le traité de Philippe, l'« exemplum » suit immédiatement l'exposé théorique ou l'analyse médicale des mets et des boissons; dans la « Mensa philosophica », les « exempla » sont groupés dans un chapitre à part et n'ont aucun rapport direct avec les sujets développés dans les chapitres précédents. Mais il y a des divergences plus notables. Le souci moralisateur, caractéristique du « Liber mensalis » manque presque totalement dans la « Mensa philosophica ». Dans celle-ci, il n'y a plus de ces discours de table à but uniquement édifiant; plus d'exhortations pieuses semblables à celles qui faisaient le délice des convives de Philippe. Les questions philosophiques soulevées à propos des mets et des boissons sont ici discutées pour elles-mêmes; les « exempla » visent presque uniquement à récréer et à distraire. On n'en est pas encore, il est vrai, aux manuels de conversation et aux recueils de facéties d'un Poggio, d'un Jovianus Pontanus et d'autres conteurs semblables⁷⁵, mais l'esprit profane de ces derniers se fait déjà sentir. A lire la « Mensa philosophica », on la croirait composée plutôt dans la seconde moitié du 15^e siècle qu'à l'époque de Philippe de Ferrare,

⁷⁵ K. Vollert, Zur Geschichte der lateinischen Facetiensammlungen des XV. und XVI. Jahrhunderts (Palaestra CXIII, Untersuchungen und Texte aus der deutschen und englischen Philologie), Berlin 1912, 8 ss.

où la plupart des écrits portent nettement l'empreinte moralisatrice, propre au « Liber mensalis » du dominicain ferrarais. Bien que composée à la même époque du « Liber mensalis » — nous ne saurions dire lequel des deux écrits est le premier — la « Mensa philosophica » marque, en raison de l'esprit profane de ses entretiens et de ses « exempla », la transition entre l'esprit religieux des écrits du 14^e siècle et l'esprit amoral des manuels de conversation des humanistes. Il n'y a donc pas question d'une influence directe ou même indirecte de la « Mensa philosophica » sur le « Liber mensalis » ou inversement. Les deux écrits sont totalement indépendants l'un de l'autre; cela résulte d'ailleurs clairement de l'examen de leurs sources respectives ⁷⁶.

II. *Les livres II-VIII.* — Les sept livres qui composent la seconde partie du « Liber de introductione loquendi » n'ont pas pour l'histoire littéraire l'importance singulière du « Liber mensalis ». Leurs thèmes, beaucoup moins originaux, rentrent en grande partie dans le cadre commun des ouvrages didactiques du moyen âge. Des écrits comme le 8^e livre: de peccatis et virtutibus, abondent aux 13^e, 14^e, et 15^e siècles. Il faut en dire autant du 3^e, c'est-à-dire du manuel de conversation à l'usage des frères en voyage. Les « Vitae fratrum » de Gérard de Frachet, le « Dialogus miraculorum » de Césaire d'Heisterbach, le récit de voyage de Marco Polo et d'autres semblables offrent une mine inépuisable d'anecdotes et d'histoires édifiantes semblables. Rien de particulièrement intéressant non plus dans le 7^e livre qui traite de l'amitié; les traités de morale, en particulier les commentaires sur l'Éthique d'Aristote, contiennent des dissertations analogues, parfois plus intéressantes que celles du livre de Philippe. Les livres IV-VI au contraire sortent du commun des livres de consolation du moyen âge ⁷⁷. En effet quelle différence de structure et d'inspiration entre les écrits du Ferrarais et les ouvrages apparentés que nous connaissons. Nous pensons aux deux anonymes, « Consolatio bona ad

⁷⁶ Voir les sources du « Liber de introductione loquendi » de Philippe, indiquées plus haut, et celles énumérées par Frenken dans son étude sur la « Mensa philosophica ».

⁷⁷ Sur ce genre d'écrits, voir A. Auer O. S. B., *Johannes von Dambach und die Trostbücher vom 11. bis zum 16. Jahrhundert* (Beitr. z. Gesch. d. Phil. u. Theol. des Mittelalters, Bd. XXVII, Heft 1/2), Münster i. W. 1928.

infirmos »⁷⁸, « Consolatorium contra metum mortis »⁷⁹ et au « Consolatorium tribulationum » de Bernard de Waging⁸⁰. Les écrits de Philippe se construisent d'après le schème: considérations philosophiques et médicales, applications morales, illustration de la doctrine exposée par des « exempla » appropriés. On instruit, puis on console et édifie, enfin on entraîne. Dans les ouvrages ci-dessus nommés et d'autres semblables on se limite au contraire à des exhortations pieuses. Cette divergence d'esprit et de structure entre les deux sortes d'écrits donne à l'ouvrage de Philippe une place spéciale dans l'histoire des livres de consolation du moyen âge.

Le 2^e livre enfin, c'est-à-dire le manuel de conversation à l'usage des frères, réunis au coin du feu, est aussi digne de remarque. Nous ne connaissons rien de pareil dans la production littéraire du 13^e et du 14^e siècle. Dans le bas moyen âge, on connaît les « Ioca Monachorum »⁸¹; mais ces entretiens de moines n'ont pas l'inspiration moralisatrice du livre de Philippe. Les conversations roulent aussi sur d'autres sujets. Pas de discussions scientifiques, pas de moralisations semblables à celles du manuel du dominicain. On s'amuse en des questions captieuses et plaisantes faites à propos de personnes et de faits bibliques. Cette divergence exclut toute influence directe ou indirecte des « Ioca Monachorum » sur l'écrit de Philippe de Ferrare.

Comme il résulte de ces rapprochements, le « Liber de introductione loquendi » de Philippe de Ferrare occupe dans la production littéraire du moyen âge une place toute particulière. Il n'a pas exercé toutefois une grande influence, même pas dans son propre Ordre. A côté de Léonard d'Udine O. P. qui évoque sa mémoire dans un sermon sur s. Dominique⁸², nous ne connaissons qu'un seul dominicain, à savoir Raphaël de Pornaxio qui s'est inspiré directement de l'ouvrage de son confrère ferrarais⁸³. Encore ne s'agit-il que d'un simple

⁷⁸ Auer, Johannes von Dambach, 278.

⁷⁹ Auer, Johannes von Dambach, 274 s.

⁸⁰ Auer, Johannes von Dambach, 310 s.

⁸¹ P. Lehmann, Die Parodie im Mittelalter, München 1922, 22-23.

⁸² Voir note 20.

⁸³ Raphaël de Pornaxio, Liber de arte magica (Rome, Bibl. Casan., 1480 f. 22^r): *Scriptis etiam frater Philipinus ferariensis in libro narationum de quodam scolari mago, filio cuiusdam potentis civis romani cui cum pater scripsisset quod si se posset invenire Rome in die creationis cardinalium obtineret capellum...* Sur Raphaël de Pornaxio, voir *Archivum Fr. Praed.* XIII (1943) 124.

emprunt d'une seule anecdote. L'oubli dans lequel tomba l'écrit, s'explique peut-être par le fait que la plupart des anecdotes que Philippe raconte sont tirées des recueils d'« exempla » connus et exploités par tous les moralistes de son temps⁸⁴. Mais ce qui étonne, c'est que l'ouvrage comme genre d'écrit didactique tout spécial, n'a pas trouvé d'imitateurs au 14^e siècle. Le thème ne semble pas avoir intéressé beaucoup les moralistes contemporains. Quand au 15^e siècle, les manuels de conversation jouiront d'une vogue extraordinaire, celui de Philippe de Ferrare ne sera plus capable de susciter l'intérêt des contemporains. L'esprit humaniste règne désormais dans la vie littéraire et intellectuelle de l'époque. On ne goûte plus à table, ici moins qu'ailleurs, les moralisations et les contes pieux d'un « Liber mensalis ». Il n'est donc pas étonnant que l'écrit de Philippe tomba complètement dans l'oubli et ne connut jamais les honneurs de l'impression. La « Mensa philosophica », grâce à son caractère plus profane, connaîtra au contraire un succès éclatant; dans l'espace de quelques années (1475-1500) elle eut des éditions à Cologne, à Louvain, à Heidelberg, à Paris et à Colmar.

⁸⁴ Le « Liber de introductione loquendi » contient aussi quelques récits originaux. Nous en avons reproduit plus haut quelques uns à titre d'exemple. Parmi les récits ou historiettes qui se rapportent à l'ordre des frères prêcheurs, signalons les « questiones que possunt fieri quando aliquis est in mensa ». (Livre premier, chap. 6. = ms. Pal. lat. 960 f. 73^{r-v}). Guido Vernani (d'après le ms. de Bologne, car dans le ms. Pal. lat. on lit seulement: quidam frater qui fuit lector in bononia) répond à l'archevêque de Milan que pour pacifier le monde, il faut extirper les guerres dans leurs racines, qui sont l'orgueil, l'ambition et les péchés en général. Dans un autre entretien de table, on raconte que Conrad d'Ascoli (d'après le ms. de Bologne, car le ms. Pal. lat. porte seulement: quidam frater quondam provincialis provincie Lombardie inferioris) a dit à l'infirmerie du couvent de Venise que le plus grand privilège des inquisiteurs consiste en ceci: que personne ne peut en appeler de leurs sentences. D'autres récits, se référant d'une façon générale à l'ordre des frères prêcheurs se lisent aux endroits suivants: Pal. lat. 960 f. 75^r, 77^v, 109^r, 100^r, 111^{r-v}.